

Strasbourg, le 18 mai 2015



Région et Bas-Rhin

8 rue Adèle Riton
67000 Strasbourg
Tél : 03.88.37.07.58
Fax : 03.88.25.52.66
siegeregion@alsacenature.org
www.alsacenature.org

Nos réf. : G4133/SSi-01/DR-LH/2015
Suivi par : Daniel Reininger - Luc HUBER
Pièce(s) jointe(s) :
Objet : Agence de la biodiversité et GCO

Madame Ségolène ROYAL
Ministre de l'Ecologie, du
Développement durable et de l'Energie
Grande Arche
Tour Pascal A et B
92055 La Défense CEDEX

Madame la Ministre,

A l'occasion de votre venue à Strasbourg pour le lancement de l'Agence française de la biodiversité, qui réunira l'ONEMA (Office national de l'eau et des milieux aquatiques), les Parcs nationaux, l'Atelier technique des espaces naturels (ATEN) et l'Agence des aires marines protégées, nous souhaitons vous alerter à nouveau sur l'effritement de la biodiversité alsacienne, comme nous le faisons depuis un demi-siècle. Avec la « modernisation agricole » des années 1960, qui s'est poursuivie dans les décennies suivantes, l'endiguement du Rhin, les rectifications de l'Ill ou l'assèchement des prairies riediennes, c'est un cortège d'espèces extrêmement riche qui a peu à peu disparu dans notre région.

Alsace Nature et ses associations fédérées, grâce notamment au travail mené par l'Office des données naturalistes d'Alsace (Odonat) qui fête ses 20 ans cette année, ont dressé et fait connaître dès 1989, puis de façon plus exhaustive en 2003, les listes rouges d'espèces en danger. Depuis 2012, un important travail de réactualisation de ces listes est porté par 17 structures et 70 experts et concernant 9000 taxons de la faune alsacienne. Malgré cette sonnette d'alarme maintes fois tirée, les mesures positives engagées ne permettent pas d'inverser la tendance. Pourtant, l'enjeu est énorme : la biodiversité est nécessaire à la vie humaine et utile à tous, par les services rendus par les écosystèmes - qualité de l'eau et de l'alimentation, stabilité des terrains, pollinisation, etc. Or, les arbitrages impactant directement cette biodiversité se font encore beaucoup trop souvent au bénéfice de lobbies industriels ou agricoles, mais non pas par la défense de l'intérêt général, mais par des impératifs économiques à court terme.

C'est le cas de la plupart des projets d'infrastructures routières passés mais aussi de projets à venir, dont le Grand contournement ouest de Strasbourg (GCO). En plus de ne régler ni les problèmes de pollution ni la congestion automobile à Strasbourg, cette autoroute sacrifiera 300 hectares de terres agricoles et supprimera définitivement des zones favorables au grand hamster ou au crapaud vert, espèces protégées au titre des nombreux textes européens ratifiés par la France. Ces projets font ou feront de la France le mauvais élève de l'Europe en matière de protection des écosystèmes, l'exposant une nouvelle fois à une condamnation.

Par ailleurs, il est urgent pour nous de vous rappeler que les associations de protection de la nature sont les acteurs historiques et incontournables pour tout ce qui touche à la biodiversité. Sans les centaines de bénévoles mobilisés depuis 50 ans dans les structures associatives, la connaissance, la protection et la sensibilisation à la nature serait

embryonnaire aujourd'hui. La nouvelle Agence ne pourra fonctionner efficacement qu'à la condition d'engager dès maintenant un partenariat étroit avec ces forces vives. Nous souhaitons que l'AFB prenne en compte cette dimension, au travers des modes de contractualisation, mais aussi de sa gouvernance et de la place donnée au monde associatif représentatif, et qu'elle soit le facilitateur des actions à venir et non un frein.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.



Pour Alsace Nature
Daniel Reininger
Président régional



Pour le collectif GCO NON MERCI
Luc HUBER
porte-parole du Collectif GCO Non merci